Championnats de l'Ouest hiver 25 m Date : du vendredi 20 décembre au dimanche 22 décembre 2013 Bassin : 25 m x 20 Lieu : CHOLET Engagements extranat du 9 au 16 décembre 2013

Engagement : 9 €

à verser au comité régional d'origine

Programme	Vendredi 20 décembre		Samedi 21 décembre		Dimanche 22 décembre	
Ouverture des portes	7 h 00	14 h 30	7 h 00	14 h 30	7 h 00	14 h 00
Début des épreuves	9 h 00	16 h 30	9 h 00	16 h 30	9 h 00	15 h 30
Type d'épreuve	Séries	Finales	Séries	Finales	Séries	Finales
Épreuves	50 NL	800 NL Dames série rapide	400 4 NAGES séries lentes	1500 NL Dames série rapide	400 NL séries lentes	400 NL série rapide
	200 DOS	1500 NL Mes série rapide	100 DOS	800 NL Messieurs série rapide	200 PAPILLON	200 PAPILLON
	100 BRASSE	50 NL	200 BRASSE	100 DOS	50 DOS	50 DOS
	100 PAPILLON	200 DOS	50 PAPILLON	200 BRASSE	50 BRASSE	50 BRASSE
	800 NL Dames séries lentes	100 BRASSE	200 NL	50 PAPILLON	200 4 NAGES	200 4 NAGES
	1500 NL Mes séries lentes	100 PAPILLON	1500 NL Dames séries lentes	200 NL	100 NL	100 NL
			800 NL Messieurs séries lentes	400 4 NAGES série rapide		

Réunion technique le jeudi 19 décembre à 18 h 30

QUALIFICATION:

Sont qualifiés sur les épreuves de leur choix, les nageurs de série interrégionale 14 ans et plus. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Peuvent participer également les nageurs qualifiés à l'issue des championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m, ce uniquement sur les épreuves où les temps de qualification ont été réalisés, plus une épreuve de leur choix.

Les nageurs de série nationale ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.

PROGRAMME:

Les séries des 50, 100 et 200 m seront nagées toutes catégories confondues avec finales A et B toutes catégories, finales C réservée aux nageurs minimes non qualifiés dans les finale A et B. Les 400 NL, 400 4 nages, 800 et 1500 NL nagées toutes catégories, séries lentes le matin et séries rapides l'après-midi.

En fonction du nombre d'engagement, l'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications dans le programme.

RECOMPENSES:

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues seront récompensés.

1URY

Chaque club ayant au moins 5 nageurs qualifiés doit fournir un officiel.